

J'espère que toutes les parties en présence au Moyen-Orient se conformeront à la résolution adoptée par le Conseil de sécurité et collaboreront avec la FINUL afin que celle-ci puisse remplir la partie essentielle de son mandat, à savoir "de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le Gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région".

Je suis convaincu que les Canadiens sont conscients de l'importance de la contribution que nous apportons déjà au maintien de la paix. Les forces canadiennes peuvent d'ailleurs être fières du rôle qu'elles ont joué dans ce domaine où nous avons été des pionniers et que nous considérons comme l'un des secteurs d'intervention les plus efficaces des Nations Unies. Je sais que l'ensemble des Canadiens partagent la fierté que je tire des tâches que nous avons déjà entreprises comme je sais qu'ils reconnaissent et appuient la réponse positive que nous avons donnée à cette requête urgente du Secrétaire général. Nous attachons la plus haute importance au succès des activités du maintien de la paix de l'ONU et, en décidant de participer provisoirement aux opérations de la FINUL, le Gouvernement du Canada entend faire sa part pour assurer le succès de l'une des opérations de maintien de la paix les plus difficiles que l'ONU ait entreprise. C'est un défi que nous pouvons et devons relever.